

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIERS URBAINS

Niveau 3

Certification reconnue par
le Ministère chargé de l'Emploi

Le "conducteur d'engins de chantiers urbains" effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'équipe, des **travaux de terrassement**, la **manutention d'outils** et de **produits manufacturés lourds** nécessaires à la **construction des canalisations et réseaux** et à l'équipement des **espaces publics**.

Il est polyvalent et en capacité de **conduire des pelles hydrauliques** sur chenilles, sur pneus et des chargeuses.

Il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

Il a la **responsabilité du bon fonctionnement de son engin** dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant le type d'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ **Obtenir le titre professionnel** (possibilité d'obtenir le diplôme par cumul de CCP, mentionnés ci-après)
- ▶ Conduire une **chargeuse sur pneus** (catégorie A - CACES® R482)
- ▶ Conduire une **pelle hydraulique sur chenille de masse inférieure ou égale à 6 tonnes** (catégorie A - CACES® R482)
- ▶ Conduire une **pelle hydraulique sur pneus** (catégorie B1 - CACES® R482)



PROGRAMME DE LA FORMATION :

Enseignements professionnels :

- **Technologie** (connaissance des sols, des matériaux, du matériel,...)
- **Topographie et lecture de plans**
- **Sécurité, PRAP, SST, AIPR**
- **Conduite d'engins appartenant aux catégories : A et B1**
- **Organisation de chantier**

Enseignements Transversaux :

- **Rédaction du Dossier Professionnel**
- **Communication orale et écrite**
- **Mathématiques contextualisées :**
Calculs de base à maîtriser pour la réalisation des 3 activités-types.

Modalités

	TITRE PROFESSIONNEL 1 an
Pré requis	Savoir lire, écrire et compter Être âgé de plus de 18 ans
Modalités d'accès	Entretien individuel et positionnements écrits
Intégration	Septembre - Octobre
Type de contrat	Contrat d'apprentissage
Durée de la formation	Alternance sur 1 an 455 heures
Rythme	1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec adaptation des modalités pédagogiques. Formation gratuite pour l'apprenti. Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'apprenti.

Modalités pédagogiques

- ▶ Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques
- ▶ Livret de suivi d'activité
- ▶ Suivis pédagogiques en entreprise

Modalités d'évaluations

- ▶ Dossier Professionnel (DP)
- ▶ Évaluations Passées en Cours de Formation (EPCF)
- ▶ Épreuve de synthèse
- ▶ Entretien final

Poursuite d'études

- ▶ **Titre professionnel** Canalisateur
- ▶ **Titre professionnel** Maçon en Voirie et Réseaux Divers
- ▶ **Titre professionnel** Chef de chantier TP routes et canalisations



CONTACTS :

- ▶ **Départements 14 et 50 :**
Contactez votre conseiller au
06 47 15 53 80
- ▶ **Départements 27 et 76 :**
Contactez votre conseiller au
06 38 38 42 11
- ▶ **Départements 61 et hors Normandie :**
Contactez votre conseiller au
07 87 23 93 13



ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE

Chemin de Saint-Gilles
72610 SAINT-PATERNE - LE CHEVAIN
420 avenue des Canadiens
76650 PETIT-COURONNE

02 33 80 44 60



www.ecole-tp-normandie.fr

